LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR McDONEL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Vendredi 13 Mars 1891

ECHOS DU JOUR

Le czarewitch de Russie est en route pour l'Amérique.

La PATRIE est redevenu un journal strictement de parti.

La JUSTICE fait un chaleureux éloge de l'hon. M. Blake et de sa bruyante lettre.

La France a décidé de prendre une large part à l'Exposition de Chicago et de ne reculer devant aucune dépense.

Le reichstag allemand après un long débat a rejeté hier la demande d'admission des femmes aux professions libérales.

L'extension du suffrage porte en Belgique le nombre des électeurs à 730,000 ; mais les libéraux exigent d'autres concessions.

Dans une conversation intime l'hon. M. E. Blake a dit que la politique lui avait fait perdre un quart de million de piastres.

Aujourd'hui, il y aura décompte des bulletins de votation dans le comté de Brôme. Ce sont les conservateurs qui demandent le décompte.

La Société des Dépôts et d'Escompte de Paris est dans l'embarras. La Banque de France et le gouvernement français vont venir à son secours.

A Londres et en Irlande on craint que le jour de la St Patrice soit une occasion de bataille et de scènes scandaleuses. Parnellistes et anti-parnellistes se préparent.

Une grande convention d'instituteurs et institutrices des Etats-Unis, aura lieu à Toronto, en juillet prochain. On estime qu'il y aura 15,000 instituteurs présents.

On jase beaucoup sur la présence de l'hon. M. McGreevy à la démonstration faite par Québec à Sir Adolphe Le député de Québec Ouest était accompagné de M. MacIntosh, M. P.

A la dernière séance du Conseil de l'Agriculture de Québec on a mentionné le fait que la majorité des cultivateurs préferent les chevaux Clydesdale aux Percherons, pour la reproduction.

L'élection de M. Monette à Napierville par 11 voix est mise en péril par un oubli d'un sous-officier rapporteur dans un poll où la majorité de M. Monette a été de 13 voix. La cour va décider.

Dans une note adressée au GLOBE, l'hon. M. Blake nie qu'il ait voulu dire que l'union politique est l'idéal et la fin inévitable de notre politique. Il a seulement mentionné la probabilité de la chose.

Quelques Américains vont établir une ligne de vapeurs transatlantiques qui feront la traversée en 5 jours et 6 heures. Ce sera la première ligne américaine, les autres étant toutes européennes.

On dit que le Pacifique Canadien a obtenu le contrôle du Rome, Watertown & Ogdensburg R. R., qu'il va jeter un pont sur la rivière Niagara et s'assurer de l'ouest à New-York une ligne directe et indépendante.

Huit membres des législatures locales des provinces maritimes avaient donné leur démission, afin de se porter candidats pour le parlement fédéral. Il n'y en a eu que deux qui aient eu du succès. Un combat acharné va s'engager pour remporter ces sièges.

La JUSTICE dit que M. L. P. Pelletier n'a pas l'intention de changer de camp politique. Elle ajoute :

"Nous sommes croyablement informés qu'un coup de main se prépare contre nous et quelques uns de nos amis, et que c'est pour le justifier que la nouvelle en question a été habilement mise en circulation."

Lu dans l'UNIVERS du 1 mars :

"Une dépêche d'Ottawa (Canada) dit que les journaux gouvernementaux poursuivent la campagne engagée par sir John Macdonald contre les libéraux. Sir Richard Cartwright et M. Farrer, dénoncés comme traitres, sont violemment attaqués. Une feuille zélée va même jusqu'à insinuer qu'ils pourraient bien être pendus."

Nous lisons dans LE MONITEUR ACADIEN :

"Dans la comté de Gloucester, nos espérances ont été déçues, cruellement déçues. Ce comté acadien aurait pu, il aurait dû envoyer un Français à Ottawa, et cela sans commettre la moindre injustice envers qui que ce soit, d'autant plus que M. Burns était à peu près certain d'un siège au sénat, M. Landry aurait fait honneur au comté, dont il aurait sauvegardé les intérêts tout aussi bien que M. Burns. Nous n'avons aucune antipathie particulière pour M. Burns ; nous aimerions seulement que nos frères de la Baie des Chaleurs montrassent moins de partialité envers leurs concitoyens de langue anglaise et plus de confiance en leur propre nationalité."

Le candidat acadien M. Landry, a fait à Gloucester une excellente lutte, si on tient compte du fait que M. Burns, le candidat heureux, est l'ancien député et qu'il possède une grande influence. Nous ne pouvons avoir trop d'admiration pour le confrère du MONITEUR qui reclamait pour ses compatriotes leur juste part d'influence à la Chambre des Communes. C'est une mission que s'est donnée le MONITEUR et qu'il accomplit avec beaucoup de zèle et de dévouement et probablement au coût de grands sacrifices.

Il adresse certains reproches à une partie des électeurs de Gloucester, qui, nous n'en doutons pas, les méritent. Mais ce qui est fait est fait. La différence des voix entre les deux candidats n'est pas énormes et nous sommes certain qu'à la prochaine occasion, M. Landry réussira. Nous admirons la conduite du MONITEUR et lui souhaitons courage et persévérance.

SARCEY ET LE JURY

L'éminent chroniqueur parisien vient de publier l'écrit suivant, tout d'actualité :

Vous voyez qu'il faut non pas renoncer à l'institution du jury, mais en modifier profondément les conditions.

L'institution du jury repose sur une idée très juste. Cette idée n'est pas, à mon sens, qu'un homme doit être jugé par ses pairs. C'est une bêtise qui, pour avoir été dite souvent, n'en reste pas moins une bêtise.

On n'est jamais jugé par ses pairs. Les pairs d'un voleur ou d'un assassin, ce seraient des assassins ou des voleurs. Il faudrait ramasser dans les urinoirs publics les pairs du malheureux substitut qu'on vient de prendre en flagrant délit. Tout cela ne souffre pas la discussion.

Pour certains délits ou crimes, on se mêle des magistrats et du penchant invincible qui les pousse à voir dans tout accusé un coupable.

Comme, en effet, ils ont vu que, la plupart du temps, tout homme amené entre deux gendarmes à la police correctionnelle ou aux assises était un drôle qui ne valait pas cher, ils arrivent au tribunal avec des yeux prévenus, ils conduisent l'interrogatoire et les dépositions des témoins avec une partialité qui est quelquefois révoltante ; ce sont des accusateurs plus que des juges.

.....

On s'est dit que des hommes qui jugeraient pour la première fois avec cette arrière-pensée qu'il suffiraient d'un peu de malechance pour qu'autant leur en pendît à l'œil écouteraient avec moins de parti pris les accusations du ministère public, avec plus de faveur la défense de l'accusé, qu'ils porteraient plus de réserve dans l'appréciation de l'acte déféré à leur tribunal, qu'ils seraient plus humains en étant tout aussi équitables.

C'est là une idée juste, et si juste qu'elle domine tout le débat. Quels que puissent être les griefs que l'on ramassera contre l'instituuon du jury, ils ne prévaudront pas contre la nécessité de préserver, dans les affaires capitales, les accusés de l'esprit de prévention, qui est le péché mignon de la magistrature.

Mais nous souhaiterions que ce jury eût un autre mérite que d'apporter à l'affaire des yeux frais, qu'il eût du sens, du jugement et, au besoin, même de l'esprit. Toutes ces qualités ne vont pas, au moins pour l'ordinaire, sans un certain degré d'éducation.

C'est un mot courant de dire qu'un homme en vaut un autre : rien n'est plus faux. Un bossu malingre ne vaut pas, pour donner des coups de poing, un garçon boucher droit et robuste ; un sot ne vaut pas, pour juger une œuvre de l'esprit, un homme instruit et qui a du goût ; un imbécile ne vaut pas, pour démêler les mobiles qui ont déterminé un acte, un philosophe habile au maniement de la psychologie.

Il n'y a pas, malheureusement, de dynamomètre intaillibre pour mesurer, chez un homme, le degré de bon sens et d'esprit. Il faut se contenter de présomptions.

Il y en a de sociales. Ainsi, l'on peut penser qu'un homme qui a fait certaines études, qui occupe dans le monde une certaines position, qui exerce de certaines professions est plus apte à penser juste que tel ou tel autre qui n'offre pas la même surface. Sans doute, il est possible qu'on se trompe, car ce ne sont que des signes, et le signe est souvent menteur. Mais il y a plus de chances cependant pour qu'un jury tiré dans de certains milieux soit composé de gens plus intelligents, plus instruits, plus déliés que s'il a été tiré au sort par le hasard dans le tas.

Nous avons trop souvent, à cette heure, des jurys de nigauds.

Ici M. Sarcey raconte les transes et les contradictions du jury chargé de rendre jugement dans une cause contre un journaliste. Le jury a senti le besoin d'expliquer son très cocasse verdict.

Vous sentez le besoin d'expliquer votre verdict : c'est qu'apparement vous n'en avez pas été satisfaits vous-mêmes. Vous sentez l'impertinence du jugement rendu : eh bien ! il ne fallait pas le rendre. Vous craignez les suites administratives qu'il peut avoir : il fallait les prévoir.

Vous n'avez donc réfléchi à rien. Vous êtes d'honnêtes gens, cela va sans dire, et vous avez fait pour le mieux. Mais c'est une terrible chose de manquer d'esprit dans les occasions où il faudrait en avoir.

Nos jurys en manquent trop souvent. Ils sont prompts aux emballements, ils donnent dans le faux avec une merveilleuse inconscience. L'opinion publique commence à s'inquiéter. Elle se révoltera à la fin.

Il faut absolument trouver un moyen de ne déférer les redoutables fonctions de juré qu'à des hommes qui offrent de plus nombreuses probabilité de sens et de jugement.

Il est trop dangereux d'être jugé par des esprits faux ou par des imbéciles.

Un hiver neigeux et d'un froid rigoureux étreint Londres depuis quelques jours.

M. E. W. Thompson, l'ex-rédacteur du GLOBE, dont les lettres ont causé tant d'émoi dans le pays pendant la dernière lutte électorale écrit une lettre à Erastus Wiman, le sommant de rétracter l'accusation portée contre M. Thompson, à savoir, qu'il aurait livré aux ministres d'Ottawa des lettres privées touchant l'annexion.

TELEGRAPHIE

EUROPE

BISMARCK ET L'IMPÉRATRICE

HAMBOURG, 13 mars.—M. Crispi est attendu sous peu à Friedrichsruh.

M. de Bismarck a déclaré hier soir que lui "ne serait jamais allé en France."

Les NOUVELLES DE HAMBOURG, dans un article consacré au voyage de l'impératrice Frédéric à Paris, traitent d'étourdis ceux qui croient que ce voyage a amené ou amènera la réconciliation de la France avec l'Allemagne. Elles ajoutent que le prince de Bismarck n'a nullement l'intention de fouler le sol sacré de la France et qu'il ne voudrait jamais mettre les Français dans l'alternative de choisir entre le ressentiment naturel qu'ils doivent éprouver à son égard et l'urbanité qui caractérise leur nation.

Un autre article compare l'Empereur à un mécanicien, qui engage son train sur une fausse voie, et lui disant qu'il lui sera difficile de revenir en arrière et d'éviter des collisions ou d'autres accidents. On reconnait dans cet article la plume du prince de Bismarck qui dit que le devoir politique d'un homme dont le cœur bat pour sa patrie n'est pas de laisser une crise se produire pour la réprimer ensuite violemment, mais que son devoir est plutôt d'éviter toute crise.

FUITE DE DEUX BANQUIERS

COLOMBO, 13 mars—Un procès curieux va se juger sous peu.

Deux frères, les nommés Reiss, banquiers à Francfort sur le Mein, avaient levé le pied et étaient poursuivis pour banqueroute frauduleuse et abus de confiance. On les supposait aux Indes.

Il y a une quinzaine de jours, le consul général allemand à Bombay télégraphia à son confrère à Colombo que les deux frères Reiss venaient de s'embarquer pour Colombo sous le nom de Marx, sur la *Ville de Calcutta*.

Le consul allemand, M. Philippe Frendenberg, requit l'aide des autorités anglaises et les deux jeunes voyageurs furent arrêtés et conduits en prison malgré leurs protestations. Ils déclarèrent qu'ils étaient français. On ne voulut pas même examiner les papiers qui prouvaient qu'ils s'appelaient Eugène et Philippe Marx. Ils durent passer une triste et longue nuit sous les verrous.

Le lendemain matin, ils purent faire parvenir un mot à M. Ruinat, consul de France, qui accourut immédiatement ; il s'indigna de la légèreté avec laquelle les autorités anglaises et le consul allemand avaient agi et emmena avec lui les frères Marx.

Ceux ci ont déposé une caution et intentent un procès au consul allemand et au chef de la police de Colombo pour arrestation illégale.

NOTES DE BERLIN

BERLIN, 13 mars—Le voyage de l'impératrice Frédéric à Paris a été longuement discuté avant d'avoir lieu.

L'impératrice désirait faire ce voyage, mais Guillaume II s'est très longtemps opposé à la réalisation de ce projet.

Dans le commencement du mois de janvier, l'empereur avait même déclaré que jamais ce voyage ne se ferait. L'impératrice-mère a pu lui faire changer d'avis, et l'on affirme que le voyage actuel a été fait après entente parfaite entre la mère et le fils.

—Au diner de la Diète de la province de Brandebourg, l'empereur a prononcé un discours. Il a rappelé la mort de M. de Rochow, vice président de la chambre des Seigneurs, et il a dit :

"Celui-là était un vrai Brandebourgeois de pied en cap. Depuis sa mort, bien des choses ont changé. Tout le monde ne veut pas le comprendre et c'est pourquoi il n'est pas facile à tous de me suivre.

"Et pourtant il faut avoir confiance en moi, m'aider, rester à mes côtés et voir clair. Maintenant la désobéissance et d'autres défauts se glissent dans le monde. On verse des océans d'encre d'imprimerie pour obscurcir la situation et tromper.

"Il faut d'autant plus se grouper autour de moi. Je ne me laisse pas tromper, je sais quelle responsabilité pèse sur moi et je prie Dieu matin et soir de m'aider dans ma tâche."

—M. Edouard Lurssen, sculpteur en renom et professeur à l'école des beaux-arts, s'est brûlé la cervelle hier sur le pont de l'Empereur-Guillaume.

Mme Lurssen est morte en apprenant la fin tragique de son mari.

—Il résulte d'une statistique officielle que le nombre des ouvriers sans travail à Berlin est actuellement de soixante mille : dans ce chiffre sont compris beaucoup d'ouvriers de fabrique qu'on a dû renvoyer à cause de la crise industrielle.

NOTES DE PARIS

PARIS, 13 mars—M. Espinas, juge d'instruction, continuant son enquête sur le drame mystérieux de l'avenue de Versailles, a ordonné une confrontation entre la victime, Mme Tubbhans, et l'inculpé Georges Madeline.

Cette confrontation a eu lieu à l'hôpital Beaujon où Madeline a été amené. Il était très pâle. Comme on s'approchait il tendait la main à la blessée :

—Pourquoi veux tu que je te serre la main ? a dit celle-ci, je n'ai aucune raison pour cela.

—Alors, s'est écrié Madeline, tu veux donc me perdre ? Non, consens à dire la vérité et je t'épouserai, et nous serons heureux

Mme Tubbhans a répondu par des injures et des reproches. Le juge a dû mettre fin à cette scène pénib e.

Sur l'interrogation de M. Espinas, Madeline a répété sa déclaration première, qu'il était rentré vers quatre heures, avait trouvé "sa tante" étendue sur son lit, la gorge coupée, etc.

Mme Tubhans à son tour a été interrogée.

—Ce n'est pas moi qui me suis frappée par désespoir ni par vengeance, a-t elle dit. C'est un homme, celui dont je vous ai donné le signalement qui, le matin, vers dix heures et demie, m'a frappée en imitant une voix de femme. Il m'a relevé le menton et m'a coupé la gorge.

La confrontation n'a donné, on le voit, aucun résultat nouveau.

—Hier, aux Tuileries, on a commencé l'élagage des allées et on va continuer par l'abattage des branches mortes qui sont, hélas ! en bien grand nombre cette année.

Les pauvres arbres des Tuileries que l'on désirait si fort voir grandir et grossir, à l'exemple de leurs devanciers qui ont succombé après 1870, ont terriblement souffert du froid rigoureux du dernier hiver.

La cognée n'a pas besoin de trancher, il suffit parfois d'un heurt pour que la branche cède et vienne se briser avec un cliquetis d'os désagrégés.

Dans les jardins et dans les squares, on a commencé aussi la taille des arbustes ; eux aussi ont terriblement souffert ; on est obligé de les étêter presque complètement en supprimant toutes les petites brauches.

Les gazons, eux aussi, sont bien malades, ils ne reverdissent que par rares petites places, tout le reste a été brûlé par la gelée.

—A propos des sottes et odieuses poursuites exercées contre les pauvres Sœurs au nom de la loi Brisson, M. A. Bris-ac dit, dans le NATIONAL, journal républicain :

Personne, je pense, ne saurait me taxer de cléricalisme, mais n'est-il pas vrai que ces rigueurs sont à la fois maladroites et ridicules ? Pourquoi fournir à la réaction l'occasion de dire encore qu'on persécute tous ceux qui, de loin ou de près, touchent à la religion ?

Que l'on applique la loi, c'est bien évident; mais que l'on n'oublie pas que, s'il est avec le ciel des accommodements, il doit en être de même avec elle, et ce n'est pas servir intelligemment les intérêts de la République que de ne point vouloir le comprendre.

ECRASÉ PAR UN TRAIN

BORDEAUX, 13 mars—Ce matin, le train du Médoc, se dirigeant sur Bordeaux, a écrasé un vieillard de quatre-vingts ans qui était couché sur la voie. Cet homme a été reconnu ; il paraît que depuis quelque temps il était hanté des idées de suicide.

SUICIDE ÉMOUVANT

LYON, 13 mars—Un suicide émouvant a eu lieu aujourd'hui dans le train de Lyon qui arrive de Vienne à 11 h. 34.

Un jeune homme, paraissant agé de vingt-six à trente ans, s'est tiré deux coups de revolver, entre les gares de Chasse et de Seregin. Son état est désespéré. L'identité de ce malheureux n'a pu être établie.

QUERELLE DE FAMILLE

ISSOIRE, 13 mars—Trois détonations mettaient hier en émoi le petit village de Ternant, canton d'Arlet. Deux beaux frères de cette localité, les sieurs Loubinoux et Verdier, qui vivent depuis longtemps en mauvaise intelligence, venaient d'avoir une violente querelle au cours de laquelle la femme Verdier avait été à demi assommée, lorsque soudain Loubinoux, pris d'un accès de rage, sortit un revolver de sa poche, et à trois reprises fit feu sur son beau-frère, qui tomba grièvement atteint. Il se disposait à faire subir le même sort à sa belle-sœur, quand des voisins, attirés par le bruit des détonations, se jetèrent sur lui et le désarmèrent.

Après une première enquête faite par le juge de paix du canton, Loubinoux a été conduit dans notre ville et écroué à la maison d'arrêt.

L'état de la victime est désespéré.

UN FAUX TESTAMENT

CHARTRES, 13 mars—Une affaire de faux testament assez curieuse a été jugée par la Cour d'assises d'Eure et Loir. Au mois d'août dernier, un rentier nommé Lecourt, habitant à Illiers l'Evêque, mourait à l'âge de 64 ans. Au moment où l'on procédait à la levée des scellés, le juge de paix reçut de la part de la femme Pertuis, ancienne gouvernante du célibataire Lecourt, communication d'un testament olographe contenant un legs universal du rentier au profit de sa servante. Ce testament fut présenté à la signature du président du tribunal et déposé chez un notaire, bien que dès le premier moment le magistrat ait acquis des doutes sur l'authenticité du document. Le notaire, ayant comparé cette pièce avec des pièces écrites par le défunt, eut la conviction que le testament était faux. La femme Pertuis a fait des aveux complets et a été condamnée à un an de prison et de 100 francs d'amende.

COUPABLE DE MEURTRE

CHAMBÉRY, 13 mars—Les débats de l'affaire du nommé Spaggiari, sujet italien, détenu à la prison centrale d'Albertville et accusé d'assassinat commis l'année dernière sur la personne d'un codétenu de la dite prison, se sont terminés hier soir à sept heureus et demie.

Spaggiari avait les antécédents les plus détestables.

Le verdict du jury ayant été affirmatif sans admission de circonstances atténuantes, l'accusé a été condamné à mort.

Pendant la lecture de l'arrêt, il est resté impassible. Son visage n'a trahi aucune émotion ; à peine un léger mouvement nerveux, et c'est d'un pas tranquille qu'il s'est rendu à la prison à travers la foule énorme que cette cause avait attirée et qu'il l'attendait à sa sortie du Palais de Justice.

L'arrêt porte que l'exécution aura lieu à Chambéry. Si elle se fait, ce sera la première en Savoie depuis l'annexion.

DOUBLE ASSASSINAT

LORIENT, 13 mars—Hier soir, vers sept heures, les deux enfants ainés de la veuve Malardeau, demeurant rue Victor-Massé, au premier étage au fond de la cour, en descendant le diner chez leur grand'mère qui habite à l'étage au dessus, ont trouvé les cadavres de leur mère et de leur jeune sœur, étendus entre le lit et la cheminée, dans une mare de sang.

Le médecin mandé et le parquet prévenu ont constaté que la femme Malardeau avait la gorge coupée profondément à droite de la carotide et les gros vaisseaux entièrement tranchés. L'enfant, âgé de deux ans, avait la tête entièrement sectionnée jusqu'à la colonne vertébrale. La mort a dû être instantanée.

On a trouvé sur la table le couteau ayant servi à la femme Malardeau qui a agi, suppose t on, sous l'empire de la folie de la persécution.

Les cadavres ont été transportés à l'hopital et les scellés ont été apposés.

Cette affaire cause une grande impression en ville.

Metropolitan M'fg. Co.

A ceux qui ont intention d'acheter des Tapis, nous leur conseillons d'acheter à bonne heure pour éviter la foule qui nécessairement doit nous venir, et nous leur faisons cette offre :—Tout Tapis acheté avant le 15 Avril, nous mesurerons les chambres et l'assemblerons, sauf s'il a des bordures, sans charge. Tout Tapis avec des bordures, moitié prix. Tous les dessins de nos nouvelles marchandises sont de nous, et nous sont fournies des meilleures maisons Anglaises et Américaines. Les paiements à la semaine sont acceptés.

Nos Conditions.

$10 de Marchandises	à	25cts.	par	semaine.
20	"	à 50cts.	"	"
30	"	à 75cts.	"	"
50	"	à $1.25	"	"
100	"	à $2.50	"	"

557 Rue Sussex.

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue

DE

SCOTT

aux Hypophosphites de Soude et de Chaux

L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite ; elle produit plus de chair en moins de temps que n'importe quelle autre. Elle est le meilleur remède connu pour la Phtisie, les Bronchites, les Affections Scrofuleuses, les Toux Chroniques et Refroidissements. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.

L'Emulsion Scott ne se vend qu'en flacons enveloppés de papier saumon. Se méfier des imitations. Prix 50 cents et $1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

C. LEVEQUE

(ENCANTEUR)

SALLE D'ENCAN

Marche By.

Solution d'Antipyrine

de TROUETTE

CONTRE

Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharm^ien, 234, boul^d Voltaire

Dépositaire à *Ottawa* : Dr F. X. VALADE.

A *Québec* : D^r Ed. MORIN & Cie. — A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON

ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que : ORIZA-OIL * ESS. ORIZA * ORIZA-LACTÉ * CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ * ORIZA-TONICA * ORIZALINE * SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA

pour vivre sur leur réputation

nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

LES NOMBREUX MEDECINS QUI EMPLOIENT LA

SOLUTION PAUTAUBERGE

AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ

la considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les

MALADIES DE POITRINE

PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES et OPINIATRES

En Vente chez L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules César, PARIS.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA

Chemin de Fer

INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'île du Prince Edouard, le Breton, les îles de la Madeleine, neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55minutes

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à Halifax.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

D. POTTINGER, Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 18 Juin, 1890

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & Co.'s

Breakfast Cocoa

Duquel l'excès de l'huile a été extrait, est

Absolument pur et c'est soluble.

Pas de Chimiques

sont employés en sa préparation. Il est *plus que trois fois plus fort que* le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre, c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, FACILE À DIGÉRER, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

Vous ne payez rien du tout

C'EST GRATIS

Pour l'examen. Coupez cette annonce, envoyez-la à notre adresse et nous vous enverrons la montre par express. "C. O. D.", franc de port ; nous payons les frais de transport. Vous pouvez l'examiner ; si vous ne la trouvez pas telle que décrite ici, laissez-la entre les mains de l'agent ; si au contraire, vous en êtes parfaitement satisfait, vous n'avez qu'à lui payer notre PRIX SPECIAL $5.98 et à garder la montre. Une montre comme celle-ci n'a jamais été annoncée sur les journaux auparavant. C'est un MARCHE D'OR qui mérite toute votre attention. Cette montre est fabriquée d'une composition métallique recouverte de deux lames d'or de 18 carats, garantie sur tout. Le boîtier, le cadran, etc., sont gravés à la main, très bien faits et garantis. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.

Pour Monsieur ou Dame

Le mouvement imite beaucoup le "Waltham," richement monté sur rubis, vitesse de 18,000 battements à l'heure, balancier à expansion, pignon et échappement breveté et garanti chronomètre fidèle. Une garantie est envoyée avec la montre. On vend ces montres pour $25 en partout ailleurs.

Adressez SEARS & CIE., 124 Rue Yonge, Toronto, Can.

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'économie sans occasionner de troubles. Il régénère et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Méfier des Imitations et Contrefaçons.

Exiger la signature E. BRAVAIS imprimée en rouge

DETAIL : TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

Warner's Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

NOUS OFFRONS

1 TRAINEAUX VALANT		$1.00	pour	.50
1	do	do	1.00	do	.73
1	do	do	1.00	do	.78
3	do	do	1.50	do	1.00
6	do	do	2.25	do	1.50
1	do pour bébé	do	3.25	do	2.34

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

Un des plus grands embarras pour les ménagères en frais d'obtenir quelque chose de bon ou de valeur extra dans leurs achats d'articles de consommation, c'est le préjugé. Ne permettez pas à votre préjugé de vous empêcher d'acheter une livre de notre célèbre thé de 50 cts. la livre égal en qualité à n'importe quel thé vendu ailleurs pour ce prix, et puis vous avez votre choix sur des centaines de présents agréables et utiles livrés à votre examen. Venez voir chez

STROUD BROS.

RUES RIDEAU ET SPARKS.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien. Dimanche. Hebdomadaire.

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000

PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et le moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an		$5.00
" " 6 mois		2.50
" " 1 mois		.45
Quotidien seulement, un an		3.00
" " 4 mois		1.00
Edition du Dimanche, un an		2.00
Hebdomadaire, un an		1.00

Demandez la circulaire du PRESS.

Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses Addressez,

THE PRESS,

POTTER BUILDING, 38 Park Row, New-York.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.00 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRECHETTE, secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

LIGNE D'OMNIBUS

Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal.

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la température le permettra, à 1,30, 2,00 et 3,20 p. m., revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE